

COMPTE RENDU RÉUNION DU 28 MARS

SCIC PLUME ET IMAGE

Chers futurs sociétaires, voici le compte rendu de la réunion du 28 mars qui s'est tenu aux Promenades à Tonnerre.

Nous avons créé 5 groupes, qui constitueront le comité de pilotage du projet :

STATUTS : TRAVAIL AVEC L'URSCOP. Nous avons un exemple avec ceux de la Parenthèse, car il n'y a pas de statuts types.

Membres : Sylvie Rateau, Caroline Poss, Nadège Lallemand, Brigitte Hassan, Alain Guillon

BUDGET : Travail sur toutes les aides possibles (les librairies sont très aidées), montage des dossiers en conséquence, travail le business plan, budget prévisionnel.

Sylvie Rateau, Delphine Goumaz, Aline Galipaud, Fanny Laucas, Bernard Clément, Lucien Cottey

FONCTIONNEMENT DE LA LIBRAIRIE : définir la place du libraire et des sociétaires, leurs rôles, les objectifs

Fanny Laucas, Nadège Lallemand, Frédérique Malvesin, Edith Garnier, Christine Perrin, Rémi Colliot, Laurence Lamy

SOCIÉTAIRES / COMMUNICATION SCIC / PROSPECTION ET RECHERCHE DE NOUVEAUX

SOCIÉTAIRES : Expliquer le projet, définir les termes, mieux communiquer

Boris Darley, Dany Darley, Christine Perrin, Raphaël Darley, Delphine Goumaz

Il restera ensuite à constituer le groupe pour le lancement de la librairie, et l'événement à créer autour.

Chacun devra s'impliquer fortement dans le groupe qu'il a choisi, car, encore une fois, les échéances sont très courtes. Il faudra que chaque groupe donne son planning de réunion.

Delphine Goumaz met à disposition son local du Petit Lieu Éphémère, jusqu'au mois de mai (il sera vraisemblablement loué)

Pensez vous qu'il faille un référent dans chaque groupe qui coordonne ?

DIVERS POINTS ABORDÉS DANS LA RÉUNION, OÙ IL Y A AVAIT 40 PERSONNES PRÉSENTES.

RECRUTEMENT :

Une question sur la légitimité d'avoir contacté une libraire rencontré lors des Imaginaires :

Réponse :

Avoir ce contact permet d'avoir la réalisation du projet. Sans libraire, impossible d'avancer, les réseaux pro n'ont rien donné (intervention de Rémi Colliot : CCI, Pole emploi, ce ne sont pas des métiers qui fonctionnent à travers ces réseaux)

Si il y a une demande de l'ensemble des sociétaires, un recrutement autre est envisageable, mais cela recule le projet, et donc l'échéance du 30 septembre amènera à la fermeture de la librairie.

Le salarié sociétaire a forcément un contrat de travail avec une période d'essai, renouvelable si besoin.

Il ne faut pas oublier non plus que Frédérique Malvesin postule aussi ailleurs, nous ne sommes pas son unique chance. Sa présentation nous a permis de faire connaissance et de mesurer son intérêt pour intégrer ce projet coopératif.

Son CV vous sera envoyé.

RISQUES POUR LES SOCIÉTAIRES, POUR LE LIBRAIRE :

En cas de défaillance de l'entreprise, les sociétaires sont engagés à hauteur de leur capital, même chose pour le salarié. Pas d'engagement de nos biens personnels au niveau sociétaires. L'ESS a des dispositifs permettant justement de ne pas recourir à la caution personnelle, d'où l'accompagnement de l'URSCOP.

Pour rappel, la librairie fonctionne sans difficultés spécifiques depuis deux gérances (10 ans), le risque est donc très limité.

ACHAT DES MURS :

Premier point, les propriétaires vendent, avec une préférence sur notre projet. Toutefois, ne pas se porter acquéreur implique deux choses :

L'immeuble peut être vendu, et le nouveau propriétaire peut ne pas vouloir la librairie et mettre un autre commerce dedans. Le bail arrivant à échéance début décembre, on pourrait voir la librairie disparaître à cause de cela.

Quoiqu'il en soit, la librairie paie un loyer : remboursement ou loyer, il est plus avantageux de rembourser, et sur les montants ça diminue les charges sur l'entreprise.

Il faudra voir pour articuler le logement et l'entreprise, soit par une mise à disposition du logement, soit par un logement de fonction, quelque soit les termes. A étudier dans le groupe fonctionnement librairie.

Projet d'un second commerce, suite à l'article de journal

La question ayant été soulevée, avec une inquiétude sur l'impact de l'ouverture d'un autre commerce sur le livre, il a été rappelé que les deux projets ne sont nullement concurrents et peuvent être même complémentaires. Pour rappel, le notre est le maintien et la pérennisation de la librairie actuelle de type "généraliste" et que notre réflexion va au delà d'un projet privé, sur une vision globale de l'accès à la culture, et dans les valeurs de l'économie sociale et solidaire : ne pas laisser non plus le gérant actuel seul avec la fermeture de son commerce et permettre une passation propre et sereine.

SOUTIENS DIVERS :

De nombreux auteurs et maisons d'éditions apportent leur soutien à ce projet :

Didier Cornaille,

Editions Rhubarbe - Alain Kewes

Editions de l'Armançon - Gérard Gautier

Editions Mutine - Marie-Thérèse Mutin

Editions de la Renarde Rouge - Joëlle Brière

Editions La Muse - Fabian Müllers

Bernard Morot-Gaudry

Lyliane Mosca

Olivier Deparis

Lucile Dumont

Johanna Almoz

A ce jour, nous avons 110 engagements de sociétaires, dont 13 entreprises et associations. Dernière en date, la CCI (chambre de commerce et de l'industrie)

LES ACTEURS POUVANT NOUS ACCOMPAGNER À LA CRÉATION ET LA PÉRENNISATION :

URSCOP : Union régionale des SCOP

CRL : Centre Régional du Livre

Et autres organismes

Proposition de Delphine Goumaz sur un outil web :

Elle peut créer une page web reprenant toutes les explications, termes (lexiques) et la philosophie du projet si vous le souhaitez, cela peut aider pour travailler et convaincre de nouveaux sociétaires

N'hésitez pas à nous contacter sur ce mail pour toute question.

Nous vous remercions de votre participation active.

Bonne journée